

Fiche qualité de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie

CONTACT	
Pays	France.
Enquête	Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie.
Service enquêteur responsable	Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction des Études et des Synthèses Économiques Département de la Conjoncture Division des Enquêtes de Conjoncture.
Année de référence des données	2008.
Date de réalisation de ce bilan	Mars 2009.

METHODOLOGIE	
Population de référence	Entreprises industrielles. Environ 245 000 unités (secteur EB-EG).
Base de sondage	Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) dans l'industrie et dans les industries agroalimentaires : enquête annuelle, exhaustive pour les entreprises de plus de 20 salariés, réalisées par le SESSI et le SCEES.
Taille de la base de sondage	24 000 entreprises.
Caractéristiques de la base de sondage	Numéro SIREN, adresse, raison sociale, nomenclature d'activité, effectif salarié, chiffre d'affaires.
Mise à jour de la base de sondage	Annuelle.
Méthode d'échantillonnage	Sondage stratifié par secteur et taille d'entreprise. Strate exhaustive : au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. Renouvellement une fois par an ou tous les deux ans : - Nettoyage de l'échantillon : élimination des entreprises cessées, qui sont devenues hors champ, et des petites entreprises mauvaises répondantes, intégration des nouvelles grandes entreprises. - Complètement de l'échantillon : tirage aléatoire d'entreprises suivant un sondage stratifié sans remise.
Taille de l'échantillon	4 000 entreprises.
Taux de couverture	67 % du chiffre d'affaires des entreprises industrielles des EAE.

Couverture sectorielle	En NAF rév. 2, l'enquête couvre : <ul style="list-style-type: none"> - les « autres industries d'extractives » (NAF 08) à l'exception de l'extraction de la tourbe (08.92) ; - les services de soutien aux industries extractives (NAF 09) à l'exception de l'extraction d'hydrocarbures (09.10Z) ; - les industries agroalimentaire et manufacturières (NAF 10 à 33), à l'exception de l'industrie du tabac (12), de la cokéfaction (19.10Z) et de la construction de véhicules militaires de combat (30.40Z).
Précision	Entre 1 et 3 points de solde d'opinion.
Taux de réponse	Par rapport au nombre d'entreprises interrogées : 77 % (moyenne annuelle 2008) Par rapport au chiffre d'affaires des entreprises interrogées : 84 % (moyenne annuelle 2008)
Traitement de la non-réponse	Méthode de l'échantillon constant : pour les questions qualitatives, la réponse à l'enquête m-1 est reportée en cas de non-réponse à l'enquête m pour l'exploitation provisoire de celle-ci. Pour l'exploitation définitive de l'enquête m-1, une réponse intermédiaire entre les réponses aux enquêtes m-2 et m est, s'il y a lieu, imputée aux entreprises non-répondantes.
Redressements et pondérations	Le redressement par pondération se fait en deux étapes : <ul style="list-style-type: none"> - pondération primaire qui permet l'agrégation des résultats au niveau de la strate à l'aide, suivant les questions, du chiffre d'affaires ou de l'effectif salarié ; - pondération secondaire qui permet d'agréger des strates entre elles en utilisant des données issues des EAE et de la comptabilité nationale, suivant les questions, la valeur ajoutée ou l'effectif salarié.
Périodicité	Mensuelle.
Mode de collecte	Postale ou par internet depuis novembre 2005.
Période de collecte	Les 3 premières semaines du mois de l'enquête.
Diffusion	Cinq jours ouvrables avant la fin du mois de l'enquête.
Compléments d'information	Les données de la dernière enquête disponible sont provisoires. Elles sont révisées lors de la publication de l'enquête suivante pour tenir compte notamment des réponses reçues tardivement.